

PUBLIÉ LE 21/12/2020

Saisi le 9 décembre dernier par le Premier Ministre, le CESE a remis à l'exécutif ses propositions sur le dispositif qu'il entend mettre en place pour accompagner la stratégie vaccinale, afin de tenir compte des préoccupations, observations et interrogations des citoyens et de la société civile organisée. Ce dispositif reposera sur 3 piliers : une commission temporaire au sein du CESE accompagnée d'un Collectif de citoyens et d'une plateforme de consultation ouverte à tous.

- **Une Commission temporaire au sein du CESE pour piloter le dispositif et organiser la consultation de toutes les parties prenantes**

Dès le 10 décembre, une Commission temporaire regroupant des représentants de chacun des groupes du CESE a été installée, afin de fixer les contours de la composition et des modalités de travail avec le collectif citoyen. Présidée par Marie-Andrée BLANC (groupe UNAF) la Commission temporaire s'est déjà réunie à trois reprises et a désigné trois co-rapporteurs : Stéphanie GOUJON (Personnalités Qualifiées), Catherine PAJARES Y SANCHEZ (CFDT) et Pierre LAFONT (Professions Libérales).

La Commission sera également chargée **d'organiser un mécanisme récurrent de partage des préoccupations et informations avec les associations (malades, usagers...) non représentées au sein du Conseil.**

Dès le 7 janvier prochain, le Professeur Alain FISCHER, Président du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, sera reçu par la Commission temporaire. Le 23 février 2021, sera présenté en assemblée plénière du Conseil économique social et environnemental un premier rapport d'étape, qui sera suivi de retours réguliers au fur et à mesure de l'avancement des travaux et de la campagne de vaccination.

- **Un Collectif de citoyens pour partager les préoccupations et interrogations de la société française**

Un Collectif de 30 citoyens tirés au sort, dont la composition a vocation à être la plus représentative possible de la société française, sera constitué. Son tirage au sort sera réalisé par un prestataire spécialisé.

Le Collectif des citoyens sera installé dès sa désignation, d'ici la fin du mois de janvier. Ses membres seront invités à émettre les questionnements du Collectif relatifs à la vaccination, que ceux-ci réfèrent aux problématiques scientifiques, sanitaires, techniques ou financières. Pourront également être exprimées les craintes, résistances ou questions liées aux enjeux éthiques de la campagne nationale de vaccination.

Il sera aussi invité à s'exprimer sur les choix de politique vaccinale et d'organisation de celle-ci, qui seront soumis au Conseil d'orientation de la politique vaccinale. Il produira également des observations, afin d'appuyer l'élaboration de recommandations que le CESE adressera à l'exécutif.

- **Une plateforme de consultation pour permettre l'expression du plus grand nombre**

Afin de recueillir, à une large échelle, l'expression des citoyens sur leurs préoccupations, leurs attentes ou leurs besoins d'informations relatifs à la campagne de vaccination, le Conseil mettra en place, via sa Commission temporaire, une plateforme

numérique de consultation.

En outre, une interface a déjà été mise en place avec la cellule de veille des pétitions citoyennes du CESE, afin de suivre celles liées à la campagne de vaccination.

Contact presse :

Juliette Prost

06 72 47 53 28

juliette.prost@plead.fr

[Télécharger](#)